



Prime transactionnelle (convention du 15 mars 1966)

Par **chamallow02**, le **13/02/2011** à **10:18**

Bonjour,
Je fais partie de la convention collective nationale de travail du 15 mars 66. Je désire savoir ce qu'est "une prime transactionnelle". A qui peut-elle être attribuée et sous quelles conditions ?
Notre service est actuellement en sous effectif avec une surcharge de travail. Peut-on prétendre à une prime ou augmentation de salaire ?
Merci à vous.